

Monsieur Oussouf Siby
Conseiller Municipal
Président du groupe des élus de gauche, écologistes et citoyens :Aulnay En Commun

Monsieur Bruno Beschizza
Maire d'Aulnay-sous-Bois
1 Place de l'Hôtel de ville
93600 Aulnay-sous-Bois

Aulnay-sous-Bois, le 5 août 2020

Objet : Projet de privatisation d'une partie des missions du service jeunesse

Monsieur le Maire,

Nous avons été interpellés par plusieurs agents communaux et des syndicats concernant votre projet de privatisation des missions loisirs du service jeunesse de notre ville . Ce projet crée des angoisses et inquiétudes légitimes tant auprès des agents concernés que de la population.

Ainsi après avoir effectué une délégation de service public pour la gestion de la crèche Clémence Mentrel et pour la crèche municipale La Bourdonnais vous vous apprêtez à confier de nouvelles missions, dévolues à la ville à un prestataire privé. Pour rappel le service jeunesse dans une commune est un outil d'intervention sociale, d'épanouissement, d'autonomie dédié à la jeunesse. À ce titre, en liens étroits avec les structures municipales et extérieurs, il participe :

- à l'animation des jeunes dans la ville
- à l'information en direction des jeunes aulnaysiennes et aulnaysiens
- à accompagner les jeunes dans la construction de leur projet professionnel et leur projet de vie
- contribue à la construction de l'identité citoyenne dans le cadre de l'intérêt général
- au soutien et à l'accompagnement des projets des jeunes aulnaysiennes et aulnaysiens
- à la lutte contre l'échec scolaire
- au développement culturel, éducatif et sportif
- à la prévention de la délinquance
- aux actions de prévention de santé publique
- à l'organisation de manifestations
- à la création de liens entre les générations
- à l'organisation de séjours vacances

SES MISSIONS

- Accueillir dans les 12 structures jeunesse de la ville de la tranche d'âge comprise entre 10 et 17 ans quelle que soit leur origine, leur milieu, leur sexe dans un esprit d'équité.
- Écouter les demandes, les attentes formulées et tenter d'y apporter des réponses cohérentes qui soient les plus adaptées possible.
- Proposer des activités à vocation socio-éducative, culturelle et sportive.
- Sensibiliser et préparer les jeunes aux changements climatiques, aux respects et à la protection de la biodiversité
- Informer sur les services, les dispositifs existants. Mettre à disposition les informations et les moyens d'y accéder. L'accès à l'information pour favoriser l'autonomie.
- Accompagner une démarche, une initiative. Accompagner vers une institution, un service ou une personne.

S'il est vrai que notre service jeunesse a besoin d'une restructuration en raison de problématiques structurelles, des nouveaux besoins des jeunes, de l'évolution de notre société et l'évolution des carrières des agents choisir de ne plus assumer en gestion directe les missions essentielles envers la jeunesse au profit d'une DSP est un choix de facilité et de légèreté.

La privatisation d'une partie de la politique jeunesse au sortir d'une situation de crise sanitaire sans précédent où les populations les plus fragilisées, dont la jeunesse, ont connu et connaissent encore des situations de pauvreté aggravées semble en contradiction et en rupture totale avec la réalité sociale et de l'identité solidaire de notre ville.

C'est maintenant que la jeunesse a besoin de l'action publique traduite au travers d'une politique jeunesse publique ambitieuse, forte, exigeante et incarnée. C'est l'action publique qui possède les marges de manœuvre qui offriront le meilleur accompagnement possible à la jeunesse aulnaysienne et non une entreprise privée répondant à une logique de rentabilité pure poussant encore plus profondément la jeunesse vers la précarité déjà galopante.

Nous vous demandons d'abandonner ce projet de privatisation car le risque réel sera à moyen terme de créer des situations de ruptures irrattrapables pour de nombreux Aulnaysiennes et Aulnaysiens.

Ne pensez-vous pas que la vingtaine de fonctionnaires et la trentaine de contractuels du service jeunesse méritent plus de considérations ? Quand comptez-vous faire une concertation avec les premiers concernés ainsi que leurs représentants ?

Quel sera le contenu de la convention de mise à dispositions des agents publics à l'entreprise retenue ? Les fonctionnaires que vous souhaitez reclasser font parties de la filière animation comment comptez-vous les intégrer dans les différents services municipaux qui comportent les filières administratives, techniques, médico-sociales, culturelles, sportives, animations, polices ?

Quelles seront les conditions :

- d'avancement d'échelon ? À quelle durée ?
- plan pluriannuel de formations prévus pour les fonctionnaires et contractuels ?
- promotion interne dans le cadre de la CAP ?
- formation diplômante pour celles et ceux qui souhaitent une mobilité voire un reclassement ?
- le régime indemnitaire restera t-il inchangé pour les fonctionnaires en cas de mise à disposition ?
- maintien des rémunérations actuelles pour les contractuels ?

Quid de la situation salariale des responsables de structures, les responsables de services, le pôle administratif, le BIJ, le service séjours vacances? Par ailleurs ces derniers jouent un rôle prépondérant dans la construction des jeunes via des réunions de coordination, des signalements, un accompagnement individualisé et des échanges réguliers entre collègues. Demain avec un prestataire privé ce travail de dentelle indispensable ne sera plus de rigueur.

Une concertation avec les usagers et les parents des mineurs sur le devenir des structures et des équipes sera t-elle menée ?

Un audit a-t-il été mené conduisant à la décision de la DSP ? Si oui par qui et quelles sont les préconisations ?

Quel est le montant prévu minimum et maximum du futur marché ?

Un plan pluriannuel d'investissement et de travaux de réhabilitation est-il prévu pour les structures les plus délabrées ?

La délégation de service public reprendra t-elle l'ensemble des actions et dispositifs existants ?

Quelles conditions de reprise des contractuels qui assurent des missions depuis plusieurs années (vacances scolaires, accompagnement à la scolarité CLAS, projets Musique vidéo etc ...) .

Quid des subventions VVV, contrat de ville etc.... en terme de recette pour la commune?

Pensez-vous vraiment que la privatisation est la forme la plus judicieuse et adéquate pour répondre aux aspirations des jeunes aulnaysiennes et aulnaysiens ?

Nous vous saurons gré de bien vouloir nous préciser vos intentions sur ce projet de privatisation.

Nous sommes toujours à l'écoute des propositions et évolutions visant à conforter les services publics ou à ramener les services publics dans le giron du secteur public. La privatisation n'est autre que la déresponsabilisation et l'absence de vision politique.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Oussouf SIBY

